

**REALISATION DE CAMPAGNES DE CAPTURE DE PIGEONS  
EN 2011 SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE STRASBOURG**

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE DE 1er SEUIL**

**CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES**

**Article 1 : Objet du marché**

Le présent marché a pour objet la réalisation de journées de campagnes de capture de pigeons dans l'optique d'une limitation du nombre de pigeons sur le territoire de la Ville de Strasbourg.

**Article 2 : Conditions de réalisation de ces journées de campagnes de capture**

- Durée de la campagne : 6 journées de capture réparties en octobre et novembre 2012 :
- Dates prévisionnelles : - 3 journées de capture à prévoir dans la semaine n° 43 (22 au 26 octobre 2012)  
- 3 journées de capture à prévoir dans la semaine n° 46 (12 au 16 novembre 2012)
- Début d'intervention : l'intervention débutera approximativement au lever du soleil.
- Nombre de sites : variable en fonction des demandes des riverains (à titre indicatif, 10 sites par journée de capture)
- Aire géographique : Ville de Strasbourg
- Mode de capture : lance-filet de grande capacité (nombre de flèches à préciser par le candidat)
- Euthanasie :
- mélange gazeux** :
- soit CO2 à moins de 30%, avec argon et/ou azote, et O2 à moins de 2 %
  - soit CO2 couplé à un pré anesthésique inhalant non toxique
  - soit un mélange gazeux n'induisant aucune souffrance chez

## le pigeon (documenté)

### Autres conditions :

Le nourrissage préalable se fera par les services municipaux qui recenseront les sites et accompagneront les personnes chargées de la capture.

L'euthanasie et l'évacuation des pigeons vers la société d'équarrissage se feront par les soins du titulaire du marché qui fournira un véhicule et le matériel adapté à ces opérations. Les frais d'équarrissage sont à la charge du prestataire.